

Année universitaire 2014/2015

LICENCE 1^{ère} année Economie – Gestion

Semestre 1 – Session 1 / Contrôle continu / Novembre 2014

Principes et gestion d'entreprise (Claude GUITTARD)

Durée : 1h30

Tous documents : Plan comptable autorisé

Calculatrice autorisée

Sujet :

Exercice 1 :

Le 1^{er} janvier 2014, Madame CHATELAIN crée une entreprise individuelle. Les opérations suivantes ont été réalisées durant le mois de janvier :

- 01-01 : Jour de création de l'entreprise, elle apporte du mobilier estimé à 10 000 €, un ordinateur et une imprimante à 1 500 €, un apport de 20 000 € déposé sur le compte bancaire de l'entreprise.
- 02-01 : Elle retire 1 500€ de la banque pour alimenter la caisse.
- 05-01 : Elle emprunte 40 000 € auprès d'un organisme de crédit. Les fonds ont été déposés à la banque le même jour.
- 08-01 : Achats de matières premières à crédit pour un montant de 2 500 €.
- 09-01 : Achats de marchandises à crédit pour un montant de 8 500 €.
- 15-01 : Ventes de marchandises de 15 000 €. Le client règle le 1/3 par chèque et les 2/3 en espèces.
- 20-01 : Règlement de la facture de l'expert comptable par chèque. Montant 800 €.
- 25-01 : Règlement partiel du fournisseur (facture du 09/01) d'un montant de 5 500 € par chèque.
- 26-01 : Règlement en espèce de la facture EDF d'un montant de 350 €.
- 27-01 : Ventes de marchandises de 4 100 €. Le client paye le 15 du mois suivant.
- 30-01 : Paiement par chèque du loyer d'un montant de 1 000 €.

Travail à faire :

1. Enregistrer les écritures du mois de janvier dans le journal de l'entreprise CHATELAIN.
2. Présenter le grand livre des comptes du mois de janvier.
3. Établir le bilan et le compte de résultat au 31 janvier 2014.

Remarques :

- On fera abstraction de la TVA dans cet exercice
- Modèle de compte en T

D	101 Capital	C

Exercice 2 :

L'entreprise PEGE a effectué les opérations suivantes pendant le mois de Juillet 2014.

- Ventes de marchandises au taux normal (20%) : 60 000 € TTC.
 - Ventes de marchandises au taux intermédiaire(10%) : 25 000 € HT.
- La TVA sur les achats s'élève à 6 300 € dont 2 000€ au titre des immobilisations.

Travail à faire :

1. Calculer la TVA à décaisser du mois de Juillet 2014.
2. Comptabiliser dans le journal la déclaration de la TVA du mois de juillet(à la date du 31 juillet).
3. Comptabiliser le règlement de la TVA à décaisser par chèque bancaire le 15 Août 2014.